

VISITE DU SITE DU FUTUR TREMPLIN DE LISPACH ET INAUGURATION DE LA CRÈCHE « LA MAISON DES ENFANTS ANICÉ LE SOTRÉ »

C'est en présence de Dominique Sorain - Préfet des Vosges, François Vannson - Député des Vosges, Jean-Pierre Masseret - Président du Conseil Régional de Lorraine et Christian Poncelet - Président du Conseil Général des Vosges que le Conseil Municipal et M. le Maire ont souhaité organiser une visite du site du futur tremplin de saut à skis à Lispach. Sous une pluie battante, chacun a pu se rendre compte de la dimension des travaux réalisés pour préparer le terrain qui accueillera la structure du tremplin en milieu d'année 2011. Pour marquer cette visite, les élus régionaux, départementaux et locaux ont apposé leur signature sur un parchemin qui sera ensuite intégré au tremplin.



Discours de M. le Maire :

«Visite du site du futur tremplin de saut à skis de Lispach :

Dix ans de procédure - A l'origine, le projet précédent avait fait rêver avec un grand stade de saut. Heureusement, le réalisme l'a emporté avec un plan 4 tremplins de 25 à 70 m sur 4 communes et la zone montagne. Pour ceux qui trouvent que c'est beaucoup, j'interroge : sur la même zone : combien de terrains de foot, de basket, de tennis? Accord unanime de l'intercommunalité et de tous les clubs

Pour y parvenir : SIVU Tourisme fédérateur - Philippe Poirot et votre serviteur, des centaines de courriers. On ne pourra pas dire « charité bien ordonnée commence par soi-même » : La Bresse, dernière à s'équiper. Financement multiple, il s'agit de sauteurs des Vosges et non pas de nos 5 communes.

3 000 000 euros. pour les 4 tremplins - 700 000 euros pour celui-ci.

ETAT : Fonds National de développement du Sport - Région, Département et pour La Bresse afin d'arriver au même taux de subvention que les autres communes, il a fallu ajouter la réserve parlementaire du Président de la Région, Jean-Pierre Masseret, sénateur donc doublement merci sans oublier qu'en 2004 en venant sur place, vous aviez annoncé que la Région s'engagerait. Pari et défi tenus. Merci à tous.

L'Etat, la Région, le Département, les Communes ont répondu favorablement. La balle est dans le camp des clubs avec le comité Régional et Départemental de ski qui doivent faire fonctionner ces équipements avec des licenciés dès le plus jeune âge et les sections sportives des collèges et lycées. Le public répond présent et attend aussi.

Après le financement : il y a eu des complexités administrative et technique d'adaptation au sol Rendez-vous mi 2011 pour LA BRESSE»

La matinée s'est ensuite poursuivie avec l'inauguration de la crèche au pied des pistes baptisée « La Maison des Enfants Anicé le Sotré ».

Après avoir coupé le ruban inaugural, les officiels présents, rejoints par Jean Jacques Pion - Directeur de la CAF et Claude Durupt - Président du CA de la CAF des Vosges, ont pu découvrir l'aménagement intérieur de ce futur lieu de vie, imaginé par l'architecte Estelle Maurice. Catherine Clémence, Directrice de la crèche du centre « Les Petits Amis de Oui Oui » a également décrit les besoins matériels et humains nécessaires pour le bon fonctionnement de la structure. Avec une ouverture prévue mi décembre, cette crèche devrait accueillir jusqu'à une vingtaine d'enfants (de 18 mois à 3 ans pour la crèche et de 3 à 6 ans pour la garderie) en période de vacances scolaires. Avec cet équipement, La Bresse sera alors la seule station du Grand Est à offrir une telle possibilité pour les familles en séjour sur la commune. Le rez de chaussé du bâtiment sera occupé par l'Ecole de Ski Français pour stocker du matériel.

Pour un coût total de 760 000 euros, cet structure sera encadrée par un conseil d'administration représentant l'Ecole de Ski Français, l'Office de Tourisme et Loisirs, la station La Bresse Hohneck et l'ODCVL. La crèche « Le Maison des Enfants Anicé le Sotré » devrait permettre à la commune de La Bresse de retrouver le Label Famille Plus, reconnu à un niveau national. M. le Maire a tenu à rappeler que la commune de La Bresse était porteuse du projet en tant que maître d'ouvrage mais que les coûts de fonctionnement, charges de personnel, amortissement, charges de fonctionnement, entretien seront supportés par les membres de l'association de gestion (sauf association les Petits Amis de Oui-Oui).

Cette inauguration s'est conclue avec les discours de Dominique Sorain, François Vannson, Jean Pierre Masseret et Christian Poncelet qui ont salué l'ouvrage réalisé devant les invités présents et en clin d'œil : les premiers flocons de neige en haut de la piste Gaby Curien.



Discours de M. le Maire :

«Préalablement, La Bresse avait obtenu le label national « Famille Plus » depuis 2002 avec l'utilisation de la crèche du centre (mais c'était fini depuis deux ans du fait du manque de capacités). Cet équipement par la commune se fait peut-être à la place de l'exploitant et des hébergeurs mais la Commune de La Bresse a accepté de fédérer ce dossier en rassemblant les partenaires locaux mais

avec la règle suivante : L'INVESTISSEMENT avec des participations publiques.

FONCTIONNEMENT à la charge d'une association regroupant l'office de tourisme, la Sté de Remontées Mécaniques Labellemontagne et l'Ecole de Ski (principaux bénéficiaires directs ou indirects).



Au sein de cette association, les privés concernés ont pensé que les hébergeurs et activités touristiques sur la commune pouvaient être aussi co-gestionnaires y compris pour couvrir le risque des déficits de fonctionnement, s'agissant d'une crèche... Tous les hébergeurs devraient aujourd'hui être ravis d'un tel équipement sur La Bresse qui serait plutôt jaloux à l'extérieur.

Pour la commune, je confirme et je redis ici que le contribuable n'a pas à financer le déficit éventuel de fonctionnement d'un tel équipement servant au tourisme à la journée ou en séjour. J'indique également que les coûts de fonctionnement seront supportés par les structures socioprofessionnelles locales notamment en cas de mauvais hiver.

Coût total de la crèche 760 000 euros T.T.C.

Merci aux financeurs : Etat 260 000 euros (financeur le plus important -avec le plan de relance qui a permis un déclenchement rapide), Région 150 000 euros soit 22 %, CAF 84 000 euros soit 13 %, Département 48 607 euros soit 7 %, le Fonds de Concours demandé à l'Ecole de Ski 40 000 euros, la Commune de La Bresse : 177 000 euros.

C'est la première fois que je vois une telle réactivité multi partenariale

Une complémentarité comme celle-ci acquise dans des temps record permettra de capter une nouvelle clientèle familiale tout en répondant à l'attente du personnel de la station pour ses enfants. Merci à l'Etat, à Mr le Préfet et à vos services. Vos prédécesseurs du corps préfectoral. Merci à l'association la crèche « Les P'tits Amis de Oui-Oui », sa présidente et la directrice, Catherine Clément pour le suivi et le savoir communiqués.

J'ose espérer que tous les acteurs locaux (notamment les hôteliers et hébergeurs) mesurent la chance qu'ils ont de voir notre commune dotée d'une telle structure et nous aurons, année après année, l'origine des futurs clients de la crèche... ce sera sans doute parlant.»

LE PREMIER STRONGMANRUN EN FRANCE !

Grâce aux dirigeants du « triathlon des lacs de Gérardmer » le premier Strongmanrun en France s'est déroulé sur le site de la station de Ski La Bresse Hohneck 17 octobre 2010. C'est une course à pied avec obstacles « ludiques » (deux tours de 6.5 kms et une quinzaine d'obstacles par tour) qui fut proposée aux 2000 participants ! « Obstacles originaux », selon l'expression du responsable anglais de Strongmanrun.

Une grande fête du sport populaire est née grâce à un ensemble de partenaires efficaces et motivés :

Le triathlon des lacs, la Belle Montagne, La Bresse Evénements, la Bressaude et notamment sa section athlétisme, le Club Vosgien, l'Ecole de Ski de la Bresse et de Ventron, l'ODCVL, les Chalets Poirot (construction de modules bois), François AMET (prêt de bois), la scierie Mathieu de Xonrupt (prêt de grumes), la Ferme du Saichy (prêt de tonne à lisier), la ville de Gérardmer (prêt de matériel), la commune de La Bresse et ses services ainsi que la Régie Municipale d'Electricité s'unirent pour la pleine réussite de cette « première » en France. Cette manifestation s'est construite avec l'accord de l'ONF, de la société de chasse et la société de pêche et « sans subvention » hormis les valorisations techniques.

Merci à tous ceux qui de près ou de loin ont permis la réussite de cette grande première et déjà nous savons qu'il y aura pérennisation de cette nouvelle forme d'activité physique et sportive.

L'Adjoint Délégué
Jean Pierre Savoye

